

Le Président du conseil d'administration

à

**Madame Eliane TEVAHITUA**  
Représentante à l'Assemblée de Polynésie française

Objet : Votre question écrite  
Réf. : Votre courrier n°179/2019/GTH/CAB/ET/et du 5 septembre 2019

Madame la Représentante,

Par courrier visé en référence vous m'avez interpellé sur une question écrite en votre qualité de représentante du groupe TAVINI HUUIRAATIRA à l'assemblée de la Polynésie Française. Plus précisément, cette question écrite porte sur le nombre de « fare OPH » effectivement livré in situ après décision de la commission d'attribution entre 2013 et 2019 et sur la mise en œuvre de la recommandation n° 10 de la Chambre territoriale des comptes qui demande à l'OPH de se conformer sans délai à la délibération n°99-217 du 2 décembre 1999 relative à l'habitat social en Polynésie Française qui instaure la mise en place d'un contrôle systématique des livraisons de « fare OPH » et des aides en matériaux aux bénéficiaires de ces aides du Pays.

En réponse à cette question écrite, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance le tableau de la production de l'OPH tant au niveau de la livraison des aides en matériaux (AAHI) que de celui des « fare OPH » livrés entre 2013 et octobre 2019 avec le nombre de dossiers en attente de livraisons et qui sont condensés dans les deux tableaux présentés ci-après :

**AIDES A L'AMELIORATION DE L'HABITAT INDIVIDUEL (AAHI)  
DE 2013 A OCT 2019**

ARCHIPELS	DEMANDES	ATTRIBUTIONS	EN ATTENTE
ILES DU VENT	5909	4969	940
ÎLES SOUS LE VENT	1830	1349	481
AUSTRALES	721	621	100
MARQUISES	649	531	118
TUAMOTU-GAMBIERS	2156	1757	399
<b>TOTAL</b>	<b>11265</b>	<b>9227</b>	<b>2038</b>

**AIDES EN FARE OPH  
DE 2013 A OCT 2019**

<b>ARCHIPELS</b>	<b>DEMANDES</b>	<b>ATTRIBUTIONS</b>	<b>EN ATTENTE</b>
ILES DU VENT	2685	2338	347
ÎLES SOUS LE VENT	552	403	149
AUSTRALES	485	452	33
MARQUISES	272	238	34
TUAMOTU-GAMBIERS	599	536	63
<b>TOTAL</b>	<b>4593</b>	<b>3967</b>	<b>626</b>

En second lieu, je vous livre également le nombre d'opérations de contrôle sur le terrain au titre des livraisons des aides en matériaux que l'OPH a piloté depuis 2017 et ce qu'il envisage d'effectuer dans les années à venir aux fins de se conformer aux dispositions de la délibération n°99-217 du 2 décembre 1999 relatifs à ces contrôles.

<b>Année</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020 prév</b>	<b>2020 et +</b>
<b>unités</b>	x	x	200	2200	2200

En espérant avoir répondu à vos interrogations, je vous prie d'agréer Madame la Représentante, l'expression de mes salutations distinguées.



Jean-Christophe BOUISSOU